



« Fil rouge » 2016-2018
« De Reims à Langres sur la VIA FRANCIGENA »



Le fil rouge permet toujours de partir de nos portes pour rallier ou parcourir l'une des grandes voies pèlerines... Pendant 2 ans nous parcourons la Via Francigéna.

Nous marchons sur cette grande voie historique depuis l'église St Jacques de Reims, jusqu'à Langres, cela en plusieurs étapes étalées de fin 2016 à l'automne 2018.

Par ce fil rouge, nous continuons comme les années précédentes, à allier la marche préparatoire à de futurs départs sur des milliers de km, tout en progressant sur une voie chargée d'Histoire.

La Via Francigéna part de Canterbury (GB), passe à Reims et Langres, et continue ensuite, via la suisse en direction de Rome (ce sera une découverte pour certains)...

On peut participer à une, plusieurs ou toutes les étapes du fil rouge.

RP51 a des crédencials à disposition de ceux qui le souhaiteraient.

8^{ème} & 9^{ème} étapes du FIL ROUGE
du vendredi 1er sept au dimanche 3 sept 2017
De Brienne le Château à Bar sur Aube

L'inscription est impérative si vous participez à l'ensemble du week-end (dîner & hébergement)



Bar sur Aube

Vendredi 1er : arrivée au camping du Garillon à Radonvilliers à partir de 16h installation, possibilité d'aller à la piscine chauffée. Pour le ravitaillement, boulangeries et épicerie se trouvent à Dienville. (c'est à 2 km de Radonvilliers 10500). Apéritif puis repas en commun pris au camping

Samedi 2 sept : petit-déjeuner pris dans les mobile-homes. Départ pour Brienne le Chateau à 8h. Parcours de 19 km jusqu'à Vauchonvilliers. Repas de la mi-journée tiré du sac. Retour au camping (12 km mais cette fois-ci en voiture !). Apéritif. Dîner dans un restaurant à Dienville

Dimanche 3 sept : Libération des Mobile-homes. Départ pour Vauchonvilliers à 8h. Parcours de 20 km jusqu'à Bar sur Aube. Repas de midi tiré du sac.

INSCRIPTIONS & Renseignements complémentaires, dont covoiturage auprès de :

Vincent FERT - Tél : 03 26 21 17 50

Les voitures suiveuses permettent d'alléger les efforts de ceux qui le désirent, et à l'étape de transporter les chauffeurs afin qu'ils récupèrent leurs voitures.



Bulletin d'inscription

NOM : _____ PRENOM : _____

Nombre de personnes : _____ Je participe au covoiturage : OUI NON

J'accepte de prendre ma voiture : OUI NON

J'envoie un chèque de 45 euros (le repas au de samedi soir au restaurant n'est pas inclus) à l'ordre de RP51 que j'envoie à Vincent FERT 21 rue Paul Cézanne 51000 Chalons en Champagne

ATTENTION :

Le nombre de places au camping est limité à 24 personnes.

Les inscriptions sont validées à la réception des chèques

Réponse souhaitée pour le 30 Juillet maxi